

Commune de PONT DE CHERUY

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

n°25/2021

L'an **deux mil vingt et un**, le 08 avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pont de Chéruy, dûment convoqué, s'est réuni à huis clos, à l'Espace Pontois, sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Maire.

Présents : M. Franck **BRON**, Mme Martine **BLACHE**, M. Jean-Louis **ANDREU**, Mme Pauline **BON**, M. Philippe **LAURENT**, Mme Sandra **CAMPOY**, M. Philippe **ZUCCARELLO**, Mme Pascale **MERCIER**, M. Daniel **POIRIE**, Mme Eugénie **GRAND**, M. Philippe **DANGELY**, Mme Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, MM. Sébastien **BLACHE**, Dimitri **KOKKINIDIS**, Mme Isabelle **ROUSSET**, MM. Steve **BIANCHI**, Franck **LAURENT**, Mme Caroline **FERRAND**, M. Florian **D'ANGELO**, Mme Catherine **LEPETIT**, M. Lébicha **MANOUKIAN**, Mme Christine **TROUBA**, M. Axel **SIMIAN**, Mme Monique **RAVOUNA**.

Procurations : Mme Danka **DRAGOJLOVIC** (pouvoir à M. Daniel **POIRIE**), Mme Fadoi **AQADDOURI** (pouvoir à Mme Sandra **CAMPOY**), M. Jean-Pierre **DEBRAY** (pouvoir à Mme Monique **RAVOUNA**).

Excusés : M. Anthony **NIAVET**, Mme Farah **GUILLAUMONT**.

M. Axel **SIMIAN** a été élu Secrétaire de séance.

Objet : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Exposé du Maire.

Je vous présente le Compte Administratif 2020 du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement.

I - SECTION D'EXPLOITATION.

A – Dépenses.

Elles s'élèvent à **265 061,82 €**.

- Chapitre 011 – Charges à caractère général 227.108,08 €.
- Chapitre 68 – Amortissements 37.953,74 €.

B – Recettes.

Elles s'élèvent à **976 871,40 €**.

- Chapitre 002 – Excédent 2019 reporté..... 593.546,15 €.
- Chapitre 70 – Ventes de produits (surtaxes) 376.754,18 €.
- Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante 6.571,07 €.

La section d'exploitation 2020 dégage un excédent de **711.809,58 €**.

Je précise que cet excédent sera maintenu à hauteur de **200 000 €** en section d'exploitation du Budget Primitif 2021. Une affectation à hauteur de **511 809,58 €** sera effectuée en recettes de la section d'investissement du Budget Primitif 2021.

II - SECTION D'INVESTISSEMENT.

A – Dépenses.

Cette section fait apparaître un montant total de dépenses de **535 679,77 €**.

- Chapitre 23 – Travaux 532.044,29 €.
- Chapitre 27 – Reversement TVA par le fermier 3.635,48 €.

B – Recettes.

Elles sont réalisées à hauteur de **503 716,97 €**.

- Chapitre 001 - Excédent 2019 reporté..... 455.679,31 €.
- Chapitre 10 – Dotations (FC.TVA)..... 2.812,96 €.
- Chapitres 21/27 - Opérations d'ordre entre sections 7.270,96 €.
- Chapitre 28 – Amortissements 37.953,74 €.

Cette section dégage un déficit d'investissement 2020 de **31 962,80 €** qui sera inscrit en dépenses d'investissement du Budget Primitif 2021.

Le Conseil est appelé à statuer -étant entendu que Monsieur le Maire se retire et ne prend pas part au vote sauf pour l'affectation du résultat.

Décision

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

☞ Approuve le Compte Administratif 2020 du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement, tel que présenté dans l'exposé du Maire.

☞ Maintien à hauteur de 200 000 € l'excédent d'exploitation 2020 qui sera inscrit en recette d'exploitation du Budget Primitif 2021.

☞ Affecte une somme de 511 809,58 € qui sera inscrite en recette d'investissement du Budget Primitif 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Pont de Chéruy, le 09 avril 2021
Le Maire,

